

COMMUNE DE JENLAIN
République française, Département du Nord
Arrondissement d'Avesnes sur Helpe

COMPTE RENDU

Séance ordinaire du 21 février 2024, convocation en date du 15 février.
Nombre de membres : 15. En exercice ayant pris part à la délibération : 14

L'an deux mille vingt-quatre le mercredi 21 février à 18h30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la mairie de Jenlain sous la présidence de monsieur Johan Dremaux, Maire du village.

Etaient présents : MM. et MMES DREMAUX, LIENARD, PORTIER, LEGRAND, SZABLA, DERCHEZ, GILLARD, LANGLET, GRAVEZ Carine. GRAVEZ J L, BULTOT, HENNIAUX, TERPOORTER.

Absence excusée de Mme Houziaux qui donne pouvoir à Mme Henniaux

Absence non excusée de M. Mendola

Secrétaire de séance : Mme Terpoorter

Approbation du dernier Compte-rendu de conseil municipal du 14 décembre 2023

Aucune objection, Vote 14 pour

Question supplémentaire à ajouter à l'ordre du jour : Succession Mlle Breucq

Ordre du jour

1 Intervention du Major Duhamel de la gendarmerie de Le Quesnoy

Évocation du problème de délinquance avec étude des chiffres

1014 Heures présence sur la commune (taux de présence élevé)

12 faits escroquerie dont 4 cambriolages

3 vols véhicules

66 interventions

6 problèmes familiaux

4 tapages nocturnes

271 infractions au code de la route

1 accident corporel

Bilan acceptable mais il faut constater des soucis dans le village pour le début 2024

Mardi 14 mai 2024: réunion participation citoyenne

2 Motion contre l'éolien

Zonage pour préserver l'harmonie du territoire rural (Parc régional de l'Avesnois)

Vote : 5 pour, 9 abstentions, 0 contre

3, Motion pour la protection des commerces existants

Un pôle commerciale devrait s'installer au lieu-dit « Le Faubourg ». (3 unités)

Le conseil se réjouit du projet mais souhaite protéger les commerçants déjà installés au village.

Il est proposé une motion pour qu'il n'y ait pas de concurrence possible.

Vote : 14 pour

4 Taxe foncière sur le bâti neuf

Décision gouvernementale : Exonération de la taxe pour une durée de 5 ans (nouvelles constructions)

Vote : 13 contre l'exonération de la taxe foncière pour les nouvelles constructions, 1 abstention, 0 pour

5 Création de postes

Création de postes pour promouvoir 4 de nos employés

- un poste agent de maîtrise principal vote : 14
- deux postes d'adjoint administratif principal 1ère classe Vote: 14 pour
- un poste d'adjoint technique 2° classe Vote : 14

6 Sécurisation des entrées du village

M. le Maire demande l'autorisation à son conseil de sécuriser 2 entrées :

- CD 50 / stade / bas de la rue de la gare et chemin Tasse avec feux micro-régulés
- entrée de Curgies à Jenlain : installation feu récompense (solaire)

Vote : 14 pour

7 Subvention ASRDA (Aide à la sécurisation des routes départementales en agglomération)

Autorisation à M. le Maire pour dépôt de dossier pour demande de subvention

Vote : 14 pour

8 Panneaux photovoltaïques / Espace communal

Vote pour le principe d'installation de panneaux à l'arrière des bâtiments

14 pour

9 Subvention ADVB / Energie / Espace communal

Autorisation à M. le Maire pour dépôt de dossier pour demande de subvention

10 Succession Breucq

Versement d'une provision par la commune pour une succession éventuelle

11 Repas des Aînés 2024

Le repas aura lieu à l'extérieur au restaurant « Au pied de mon arbre » à Gommegnies

Vote pour 7, abstention 3, contre 4

Questions diverses

Pb cuivre / fibre

De gros soucis de télécommunication sur notre territoire à cause de l'acte de vandalisme (vol des câbles en cuivre)

Résidence Davout : installation imminente de la fibre

Idem pour la mairie et l'école primaire

Pizzeria ambulante le lundi soir /occupation du domaine public sans redevance
lieu à déterminer

Pb des limites cadastrales entre la ferme du CD 50 et le parking du foot

Fin de séance à 21 h

Le maire, Johan Dremaux

